Trélazé, le 05 janvier 2020

Bonjour

Comme vous êtes censé(e)s le savoir, nous avons l'obligation d'organiser notre assemblée générale chaque année. Celle-ci se tiendra à la salle ARAGON **le mercredi 29 janvier à 19h 30** après le premier cours de danse en ligne.

Votre présence est indispensable pour le bon fonctionnement de notre Assemblée. L'élection du tiers sortant se fera lors de cette réunion. N'hésitez pas à vous investir dans notre bureau.

Si vous comptez vous rendre à cette réunion, merci de nous avertir avant **le jeudi 23 janvier** afin de comptabiliser les personnes présentes pour le partage de la galette.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, merci de remettre le coupon de pouvoir, ci-joint, le plus rapidement à une personne du bureau.

Inscription à la galette

Nom : ….....

Prénom : ….....

_ _

POUVOIR

Je soussigné(e) ….....

demeurant à ….....

donne pouvoir à

Mlle, Mme, Mr ….....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association G.E.G Trélazé du mercredi 6 février à la salle ARAGON.